



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Faute de convaincre, le gouvernement choisit la contrainte et le passage en force !

Samedi, à la suite d'un conseil des ministres annoncé comme dédié aux mesures de prévention contre le coronavirus, on apprenait que le président de la république et le 1^{er} ministre choisissaient d'utiliser l'article 49-3 de la constitution dans le but de couper court aux débats contradictoires à l'assemblée nationale concernant le projet de réforme sur les retraites.

Profiter d'un problème sanitaire grave pour essayer de régler en catimini un conflit social majeur, est pour le moins surprenant voire franchement indécent.

Une nouvelle fois et comme le dénonce la CGT depuis des mois, le gouvernement affiche sa conception du dialogue et de l'écoute ... alors qu'il devient compliqué de contesté le rejet massif de ce projet de loi par une très grande majorité de l'opinion publique. Nous sommes bien loin des déclarations présidentielles concernant un soi-disant acte 2 du quinquennat.

Dans la même idée, le premier ministre persiste et signe en écrivant samedi aux organisations syndicales un courrier vantant sa réforme, son esprit d'ouverture et la prise en compte des revendications syndicales dans son projet de loi. INCROYABLE ! Comment dans ces conditions, donner du crédit aux futures « concertations » gouvernementales ?

Face à un tel mépris de la démocratie, la CGT appelle à une riposte massive dans la continuité des mobilisations débutées le 5 décembre. Elle appelle l'ensemble du monde du travail, les retraités et la jeunesse à participer à des rassemblements dès aujourd'hui devant les lieux de pouvoir, symbole de la république mise à mal.

Elle appelle avec l'intersyndicale à faire de la journée du mardi 3 mars, une grande journée de grève et de mobilisations contre ce déni de démocratie.